

Aucune employée de maison n'est illégale

Keine Hausarbeiterin ist illegal

Nessuna collaboratrice domestica é illegale



Aucune employée de maison n'est illégale

Keine Hausarbeiterin ist illegal

Nessuna collaboratrice domestica é illegale



Aucune employée de maison n'est illégale

Keine Hausarbeiterin ist illegal

Nessuna collaboratrice domestica é illegale



La campagne « aucune employée de maison n'est illégale » demande aux autorités genevoises :

- + de soutenir la pétition qui a été déposée le 5 mars 2014 à Berne, munie de plus de 20000 signatures, revendiquant des autorisations de séjour pour les travailleuses sans autorisation de séjour avec une attention particulière pour les employées de maison ;
- + de réactiver la demande de régularisation en faveur des employées de maison (faite en 2005);
- + de ne pas condamner les employées de maison sans autorisation de séjour pour séjour illicite;
- + de ne pas sanctionner les ménages privés employant des personnes sans autorisation de séjour si ceux-ci ont respecté le droit du travail et déclaré les salaires aux assurances sociales;
- + d'informer massivement les personnes qui emploient des employées de maison de leurs obligations et des normes salariales à respecter;

Les organisations genevoises membres du comité de la campagne nationale « aucune employée de maison n'est illégale »:

Collectif de travailleuses et travailleurs sans statut légal (CTSSL)
Centre de Contact Suisses-Immigrés (CSSI)

Collectif de soutien aux sans-papiers de Genève (CSSP)
Syndicat interprofessionnel de travailleuses et travailleurs (SIT)